
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

14 AUG 2020

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES

001202 /MINEFID/SG/DGAIE/scrp
N°2020

COMMUNIQUE

Le **Directeur Général des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État** porte à la connaissance du public burkinabè qu'une **opération de vente aux enchères publiques du matériel réformé et saisi**, sera organisée dans les **régions, des Cascades, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Nord**. L'opération comporte deux phases, la vente sous plis fermés et la vente à la criée.

➤ **La vente sous plis fermés.**

Elle concerne le **matériel roulant à quatre (04) roues et tout autre matériel dont la mise à prix est supérieure ou égale à cent mille (100 000) francs CFA**. Les offres d'achat sous plis fermés seront reçues **du lundi 31 août au jeudi 03 septembre 2020 de huit (08) heures à treize (13) heures** dans les Directions Régionales du Budgets pour les autres régions citées ci-dessus.

Le dossier d'offre d'achat doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre d'offre d'achat sur imprimé fourni par la **DGAIE**, soumise au droit de timbre de deux cents (200) FCFA indiquant très lisiblement la dénomination, les références d'identification de l'objet concerné ainsi que le prix proposé, et adressée au Chef de Service de l'Aliénation des biens du Domaine Mobilier de l'État s/c du Directeur des Affaires Immobilières de l'État ;

- une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité ou ;
 - * du passeport ou ;
 - * du permis de conduire ou ;
 - * des statuts et règlement intérieur pour les personnes morales.

- une copie de la quittance de paiement de la caution correspondant à 10% de la mise à prix.

L'ouverture des plis aura lieu **le vendredi 04 septembre 2020 à partir de 9 heures** dans les DRB concernées.

La liste des premiers adjudicataires sera publiée et affichée à la DGAIE ou dans les DRB **le lundi 07 septembre 2020**. Ces derniers disposeront d'un délai de deux jours à compter de la date de publication pour s'acquitter de l'intégralité des sommes dues.

La liste des deuxièmes adjudicataires sera publiée et affichée le **mercredi 09 septembre 2020**. Ils disposeront de deux jours à compter de cette date pour s'acquitter de la totalité des sommes dues.

La liste des troisièmes adjudicataires sera publiée et affichée **le vendredi 11 septembre 2020**. Ils disposeront également de deux jours à compter de cette date pour s'acquitter de la totalité des sommes dues.

Si à l'issue de la détermination des différentes listes des lots restent non adjugés, les adjudicataires par ordre de classement par lot seront consultés.

➤ **La vente à la criée.**

Elle concerne le **petit matériel et les engins à deux ou trois roues réformés ou saisis dont la mise à prix est inférieure à cent mille (100 000) francs CFA**. Elle se déroulera **du mardi 15 au vendredi 25 septembre 2020** dans les enceintes des ministères, institutions, directions régionales, commissariats et gendarmeries concernés.

NB : La liste du matériel à vendre à la criée et sous plis fermés ainsi que le chronogramme de vente seront affichés à la DGAIE et dans les DRB et publiés sur le site web (www.dgaie.gov.bf) et la page Facebook (**DG des Affaires immobilières et de l'Equiperment de l'Etat**) pour compter du **jeudi 27 août 2020**. Les personnes intéressées par la vente sous plis fermés pourront visiter le matériel à vendre tous les jours ouvrables du **lundi 31 août au jeudi 03 septembre 2020** dans les enceintes des différentes structures concernées. Aucune visite n'est autorisée pour le matériel à vendre à la criée. Pour tout renseignement, contactez l'un des numéros suivants : **73 51 50 83/76 78 73 21/79 31 52 85**

Conditions de la vente :

- ✓ *Plus offrant et dernier enchérisseur ;*
- ✓ *Taxes en sus 9% ;*
- ✓ *Paieement au comptant ;*
- ✓ *Enlèvement immédiat et sans garantie ;*


Karim NIGNAN
